

Vulbens, le 6 novembre 2025

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mercredi 12 novembre 2025
19h30
Salle du Conseil Municipal

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, l'expression de mes salutations les meilleures.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2025
 - Désignation du secrétaire de séance
 - Liste des décisions du Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
-
1. Décision modificative n° 1 du budget principal 2025
 2. Dépôt d'une demande d'autorisation de création d'une résidence autonomie auprès du Département de Haute-Savoie
 3. Approbation de la convention communale « fourrière accueil d'animaux » entre l'association Animaux Secours et la commune
 4. Approbation de la convention de participation financière aux frais de fonctionnement de l'unité localisée pour l'inclusion scolaire entre la commune et le SIVU Beaupré
 5. Acquisition des parcelles A 2624, A2638, A 2642, A 2640 dans le cadre de la création de la voie douce
 6. Indemnisation d'un exploitant agricole pour la perte de récolte due aux travaux de la voie douce
 7. Mise à disposition d'une partie des agents de la commune de Vulbens au profit du Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache (SIPV)
 8. Approbation de la convention entre les communes de Vulbens et Dingy-en-Vuache pour la prise en charge financière d'une partie des travaux d'éclairage public du Chemin de la Fontaine

Le Maire, ~~Florent~~ BENOIT

